

Sculpture & Démocratie



Jean d'Anonyme le dé-missionnaire, Luc Broché

A l'heure où j'écris ces lignes, le citoyen qui est en moi s'interroge. Car il ne sait pas. Il sent, plutôt, que la société pour et par laquelle il vit baigne dans le malaise. Il ne sait pas s'il doit crier à la catastrophe comme certains (chaque époque a eu ses annonceurs d'Apocalypse), ou s'il doit plutôt crier sa joie, de vivre dans un pays en paix malgré tout. Ce mal collectif que sa sensibilité palpe, est-il signe de guérison ou d'aggravement ? Comment savoir ? La presse présente une actualité alarmante, mais elle échappe au citoyen. Trop complexe, trop ambiguë, trop spécialisée, trop détaillée. Trop d'épisodes, trop de noms, trop de sujets, trop de règles, trop d'information. Son cadre échappe à l'homme commun.



Jean d'Anonyme devant le Parlement Wallon, Namur, 20/3/2010

Maintenant, ce cadre que nos élus ont pour responsabilité de gérer, leur échappe-t-il à eux aussi ? Les capitaines du navire Belgique, s'ils tiennent toujours la barre, semblent en tout cas avoir du mal à s'accorder sur un cap.

Quoi qu'il en soit, l'espace public appartient au citoyen, et il doit être libre de l'enrichir de son art s'il le souhaite, autant qu'il est tenu de ne pas le souiller de ses détrit



Jean d'Anonyme dans le Parc Royal, Bruxelles, 24/4/2010

L'histoire qui suit se déroule face au 16 rue de la Loi à Bruxelles. Après avoir été priés de plier bagages, samedi 24 avril, pour avoir déposé ma statue de Jean d'Anonyme dans le Parc Royal, nous avons décidé d'y retourner. *Nous*, c'est l'Hystéro-Collectif, Art Rue asbl (<http://artueasbl.weebly.com>), et quelques amis.

« BHV ERIGE LA FOLIE DANS LE PARC ROYAL » (Le Soir, 26 avril 2010).

Le jeudi suivant, après avoir rassemblé une voiture, une remorque, et quelques bonnes volontés, nous sommes partis promener Jean d'Anonyme à travers Bruxelles. La date n'était pas choisie par hasard : nos élus siégeaient ce jour-là.



Jean d'Anonyme repasse devant le Parlement Fédéral, 29/4/2010

Or nous savions, depuis le samedi précédent, que dans la Zone Neutre autour du Parlement, il n'est pas autorisé de manifester, revendiquer, scander, bref véhiculer un discours politique. Discutable, mais compréhensible. Nous étions porteurs d'un discours artistique. Aucun slogan, aucune référence connotée, aucune réponse. Nous n'étions porteurs que du questionnement de l'homme commun, personnalisé par la statue. Questionnement ambigu, certes, mais pas au-delà.

Et là de nouveau, intervention de la police. On nous arrête sur la chaussée, on contrôle nos identités, et on nous explique que nous sommes coupables d'intention politique. Nous répétons que nous commettons de l'art. Flottement. Concertation chez les agents, communication avec le service. Puis avertissement : nous sommes priés de ne plus passer par là, sinon nous devons abandonner notre véhicule, et il sera enlevé à nos frais.

Je tiens à faire savoir que chacune des interventions des agents de l'Ordre Public pour nous éconduire s'est déroulée dans un calme relatif, dans le dialogue en tout cas. Même si les fonctionnaires de la police qui nous ont montré le chemin de la sortie n'étaient pas compétents pour juger notre action, ils l'ont fait sans abuser des moyens que leur accorde leur fonction. Nous n'avons pas relevé une légère intimidation quand on nous a les deux fois menacé de montants à payer, car nous sommes raisonnables. Aucun usage de la force.

Il faut conserver cet état de fait à tout prix, selon moi, et c'est ici que je remercie Culture et Démocratie d'aider à diffuser cet avis. Et Jean d'Anonyme n'a pas dit son dernier mot, car il est libre.

Luc Broché

Photos : Audrey Vanderkelen